



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Strasbourg,
école d'architecture

MASTER

diplôme
d'état
d'architecte



Établissement associé			
Université			
		de Strasbourg	

Le deuxième cycle des études en architecture mène au **Diplôme d'État d'Architecte (DEA)**, grade de Master. Ces deux années permettent d'acquérir la maîtrise des problématiques propres à l'architecture et de se **préparer aux différents modes d'exercices et domaines professionnels** de l'architecture.

CONTENU DE LA FORMATION

À l'ENSAS, les étudiants en Master composent leur parcours d'études incluant :

- des enseignements d'approfondissements,
 - des ateliers de projet
 - un stage de deux mois au minimum,
 - une initiation à la recherche,
 - le projet de fin d'études (PFE).
- Les étudiants ayant effectué leur licence à l'ENSAS ont la possibilité d'effectuer une mobilité hors UE en Master 1.

→ LE PARCOURS PERSONNALISÉ

Cet enseignement « libre » de Master est valorisé par 3 ECTS, il peut être mis à contribution pour suivre un enseignement hors ENSAS, participer à un workshop, à un événement ou à un concours étudiant, prendre part au dispositif des Cordées de la Réussite, etc., sous réserve d'être encadré par un enseignant de l'ENSAS.

→ LE MÉMOIRE

Le mémoire est un travail personnel qui a pour objectif de former à l'étude et à la recherche. Son élaboration commence dès le premier semestre de la quatrième année d'études. 48 heures d'enseignement encadré sur trois semestres y sont consacrées.

→ 30 CRÉDITS SONT ATTRIBUÉS PAR SEMESTRE. LE CYCLE EST VALIDÉ PAR CAPITALISATION DE L'ENSEMBLE DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENTS (MOYENNE 10) EN 3 ANS MAXIMUM.

LE PROJET DE FIN D'ÉTUDES

Il consiste en un projet architectural ou urbain accompagné d'un rapport de présentation. Il est de nature à démontrer la capacité de l'étudiant à maîtriser la conception architecturale, à mettre en œuvre les connaissances et les méthodes de travail qu'il a acquises.

→ À L'ENSA DE STRASBOURG, LE PFE FAIT L'OBJET DE DEUX SOUTENANCES :

- une soutenance en juillet : 30% de la note finale.
- une soutenance en septembre : 70% de la note finale.

→ SEPT ATELIERS DE PROJET AU CHOIX :

- **«Architecture versus Urbanité»** avec Georges Heintz- Confronter et faire interagir architecture, design urbain et réflexions sur le territoire.
- **«Architecture, Art et Technique»** avec Thierry REY- Questionner le projet dans son processus de création, développer une bonne maîtrise technique.
- **«Architecture et complexité»** avec Dominique COULON- Le projet: ses sources, son articulation avec le monde, ses contraintes et ses fondamentaux.
- **«Architecture, Théorie et Projet»** avec Olivier Gahinet- Travailler en autonomie et se confronter à son choix de programme et de site.
- **«Architecture, Ville et Territoire en transition»** avec Anne Jaureguiberry et Volker Ziegler- Le projet architectural dans les métropoles contemporaines. En lien avec le Laboratoire de recherche AMUP.

- **«Mutations»** avec François-Frédéric Muller et Jérôme Villemard - Réhabilitation ou reconversion architecturales, interventions sur le patrimoine.

OUVERTURE & INTERNATIONAL

L'Ensas propose **deux double-masters franco-allemands** qui délivrent à la fois le Diplôme d'État d'Architecte et le Diplom-Ingenieur in Architektur, ainsi qu'un **double-master franco-chinois** :

- «Architecture et projet urbain dans les Eurorégions», avec l'Institut de technologie de **Karlsruhe**.
- «Projet et techniques constructives», avec la faculté d'Architecture de l'Université Technique de **Dresde**.
- «Architecture and Urban Planning» en partenariat avec le College of Architecture and Urban Planning Tongji University à **Shanghai**.

En parallèle au cursus classique, l'Ensas propose une formation de 4 mois Master 2, le MAE Alsace Tech, qui permet d'acquérir des connaissances en gestion, droit et management.

L'enseignement des langues: L'ENSAS s'est associée à l'École des langues et cultures et le centre de langues SPIRAL (Uni. de Strasbourg) pour délivrer un enseignement spécialement calibré pour la pratique architecturale. L'objectif fixé est le niveau B2 en Master.

POST-MASTER

→ VERS LE DOCTORAT EN ARCHITECTURE

L'Ensas est habilitée à préparer au doctorat en architecture en 3 ans. La voie doctorale peut être engagée durant le Master à travers un PFE axé sur la recherche.

→ EXERCER LA MAÎTRISE D'ŒUVRE EN SON NOM PROPRE (HMONP)

Cette formation d'une durée d'un an s'adresse aux architectes souhaitant endosser les responsabilités liées à la maîtrise d'œuvre dans le cadre de la profession réglementée par la loi de 1977 et permet l'inscription au tableau de l'Ordre des architectes.

ENSEIGNEMENTS

PREMIÈRE ANNÉE DU DEUXIÈME CYCLE

Deux semestres et en six unités d'enseignement (trois par semestre) représentant 759 heures encadrées et 60 crédits européens.

Semestre 7

- UEM 111 Projet 201H - 17 ects
- UEM 112 Initiation à la recherche par la recherche 1 96H - 7 ects
- UEM 113 Approfondissements théoriques et techniques 1 84H - 6 ects

Semestre 8

- UEM 121 Projet 150 H - 14 ects
- UEM 122 Initiation à la recherche par la recherche 2 96 H - 7 ects
- UEM 123 Approfondissements théoriques et techniques 2 132 H - 9 ects

DEUXIÈME ANNÉE DU DEUXIÈME CYCLE

Deux semestres et en quatre unités d'enseignement (deux par semestre) représentant 441 heures encadrées et 60 crédits européens.

Semestre 9

- UEM 211 Projet 165 H - 16 ects
- UEM 212 Initiation à la recherche par la recherche 3 108 H - 14 ects

Semestre 10

- UEM 221 Projet de fin d'études et soutenance 120 H - 19 ects
- UEM 222 Ouvertures sur la recherche 48 H - 11 ects

PUBLIC CONCERNÉ

- Candidat titulaire du diplôme d'études en architecture (deea) ou d'un diplôme équivalent
- Candidats de nationalité étrangère titulaire ou en préparation d'un diplôme étranger hors ue: se renseigner auprès de patrick voegtling patrick.voegtling@strasbourg.archi.fr

DÉBOUCHÉS

Le **Diplôme d'État d'Architecte (DEA)** permet d'accéder, outre la conception, à toutes les fonctions de conseil, d'assistance à la maîtrise d'ouvrage, d'études techniques, d'urbanisme et d'aménagement en qualité de salarié. Les architectes diplômés d'État peuvent également devenir agents publics de l'État ou des collectivités territoriales, pratiquer l'architecture d'intérieur, ou exercer des missions de conseil pour le compte de l'État, de particuliers ou de collectivités territoriales.

Contact admission

Caroline APPRILL

caroline.apprill@strasbourg.archi.fr

Contact administratif

Loris PIZZATO

loris.pizzato@strasbourg.archi.fr

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE STRASBOURG

6-8 boulevard du président Wilson
BP10037 67068 Strasbourg cedex
Tel. : +33 (0)3 88 32 25 35



WWW.STRASBOURG.ARCHI.FR

FACEBOOK.COM/ENSASTRASBOURG